

Disparus de l'Isère : "il faut chercher encore" ! (RAPPEL)

Disparus depuis trop longtemps

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 14-05-2020

14/05/2020 : Vidéo (1 heure 25 minutes) : Le scandale des disparus de l'Isère...

01/04/2020 : Annonce : "Dans Les Yeux d'Olivier" sera diffusée à partir de mercredi 8 avril à 22h35 sur France 2. Le premier épisode sera consacré aux "affaires non élucidées".

***** Parmi les affaires abordées dans cette émission : la disparition de Ludovic Janvier en Isère en 1983, les assassinats de Marine en 2005 dans la région lyonnaise et de Corine en 1992 à Besançon.**

****** 37 ans après la disparition de son frère Ludovic, Jérôme témoigne « dans les yeux d'Olivier » , ce mercredi 8 avril 2020**

25/01/2020 : Joyeux anniversaire Charazed ; 43 ans aujourd'hui, 33 ans que tu t'es volatilisée

....

N'oublions pas tous ces petits disparus de l'Isère ...

26/07/2019 : Annonce : "Grands Reportages" : Affaires classées, sur la piste des tueurs, samedi 27 juillet à 14:45 sur TF1.

Il s'appelait Ludovic Janvier, il a été enlevé le 17 mars 1983 dans la banlieue de Grenoble, sous les yeux de son grand frère. Sa disparition est l'un des faits divers les plus troublants des 30 dernières années. La justice a failli classer l'affaire mais la famille n'a jamais abandonné.

28/02/2019 : EN VIDÉO : Le scandale des disparus de l'Isère...

28/05/2018 : Dans l'ombre du disparu, frères et soeurs d'enfants recherchés, ils ont grandi entre espoir et résignation...

Lire article et voir photos de francetvinfo.fr ...

17/03/2018 : Il y a trente-cinq ans, Ludovic Janvier, 6 ans, disparaissait à Saint-Martin-d'Hères (Isère), emmené par un inconnu. Son grand frère, Jérôme, 42 ans aujourd'hui, était avec lui, et vit avec cette culpabilité dont il ne peut se défaire.

27/12/2017 : L'affaire des disparus de l'Isère hante le département depuis bientôt 40 ans.

Aujourd'hui, de nouvelles pistes sont exploitées dans le cadre de trois dossiers, les familles des victimes continuent de chercher des réponses.

05/12/2017 : Enquêtes de région : retour sur l'affaire Fiona et Les disparus de l'Isère. (Vidéo)

01/10/2017 : « Le pire est de ne pas savoir » ...

La douleur des parents de Maëlys avive celle des parents qui ont vécu ou vivent encore le drame de l'insupportable attente. Ils ont accepté de parler.

28/08/2017 Le 8 juillet 1987 à Bourgoin-Jallieu, Charazed Bendouiou, 10 ans, disparaît sans laisser de traces. Depuis 30 ans, sa soeur Ferrouze, qui avait 11 ans et demi au moment des faits, se bat pour connaître la vérité.

Message de sa soeur Ferrouze :

Citation :

Ma soeur a disparu il y a 30 ans, c'est comme si le temps était resté arrêté

31/07/2017 : Le frère de Ludovic Janvier s'exprime : "Il y a trente-quatre ans, mon petit frère a disparu sous mes yeux"...

07/07/2017 : Il y a 30 ans disparaissait Charazed

REPLAY " l'heure du crime de Jacques Pradel" - Il y a 30 ans, le 08/07 en 1987, une petite fille de 10 ans, Charazed Bendouiou, se volatilise en bas du HLM où elle vit avec sa famille.

12/05/2017 : RAPPEL ->REPORTAGE : LES ENFANTS DISPARUS DE L'ISÈRE, vidéos 1-2-3

04/02/2017 : Disparus de l'Isère : le tueur belge Willy Van Coppennolle, un pervers et prédateur sexuel belge. , entendu par les gendarmes

12/07/2016 : Assassinat de la petite Sarah Syad, 6 ans: le procès a repris ce matin 12/07/2016: Georges Pouille a finalement été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés et condamné à la peine de 13 ans de réclusion criminelle.

11/03/2016 : Près de 20 ans après les faits, le procès de l'homme accusé d'avoir tué la petite Saïda Berch, alors âgée de 10 ans, à Voreppe en Isère, le 24 novembre 1996, s'est ouvert mercredi devant la cour d'assises de l'Isère. Le verdict est attendu, aujourd'hui vendredi.

La cour d'assises de l'Isère a condamné vendredi à trente ans de réclusion criminelle Georges P., 40 ans, accusé du meurtre de la petite Saïda Berch.

24/02/2016 : Témoignage de Grégory Dubrulle, 40 ans, unique rescapé des meurtres dans l'Isère. « J'ai été torturé, battu, laissé pour mort... »

29/01/2016 : replay de l'émission

Crimes - Crimes à Grenoble NRJ 12

23/06/2015 : Disparus de l'Isère : trois enquêtes relancées . Les familles des "disparus de l'Isère" ont eu gain de cause. Ce matin (23/06/2015), la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Grenoble a fait savoir, par communiqué de presse, qu'elle procédait à un supplément d'information dans trois affaires.

Satisfaction des familles , Maître Didier Seban s'exprime (Vidéo)...

*** "il n'est jamais trop tard, il faut simplement y croire" pour la soeur de Ludovic Janvier [VIDEO]**

*** En 1983, près de Grenoble, Grégory disparaît. Il est retrouvé le lendemain au bord de la mort**

dans une décharge. Il est l'un des disparus de l'Isère dont les dossiers viennent d'être relancés par la justice. Il témoigne dans l'Heure du Crime.(lire la suite en bas de l'article)

24/11/2014 : Non lieu dans l'affaire Gregory Dubrulle

16/11/2014 : Non lieu dans l'affaire Ludovic Janvier

13/11/2014 : Non-lieu dans l'affaire Charazed !!!

Sa soeur Ferouze Bendouiou n'en revient pas. Elle dit que "c'est un scandale"

11/11/2014 : Le 17 mars 1983, Ludovic Janvier, 6 ans, disparaissait sans qu'il ne soit jamais retrouvé. 30 ans après, son frère et sa soeur crient leur douleur de ne pas savoir.

+++ RAPPEL : VIDÉOS dans l'article : " Les disparus de l'Isère"

Ils avaient entre 5 et 15 ans. Entre 1983 et 1996, ils ont disparu dans un rayon de 70 km entre Lyon et Grenoble, dans l'Isère. Certains ont été retrouvés assassinés. Pour d'autres, le mystère demeure.



*Portrait non daté du petit Ludovic Janvier
disparu devant son domicile le 17 mars 1983
Photo AFP*

400) this.width=400" />

Ils y pensent chaque jour, depuis plus de 30 ans. Alors Jérôme et Virginie Janvier ont tout laissé, travail et enfants, pour venir parler de leur frère Ludovic, disparu à 6 ans et demi dans l'Isère, à Saint-Martin-d'Hères. C'était le 17 mars 1983. Virginie fêtait ses 5 ans dans la Sarthe, chez sa grand-mère. On lui a offert une poupée, elle s'en souvient. Parce qu'après, cette date est devenue si douloureuse pour la famille Janvier, qu'elle n'a plus jamais eu droit à son anniversaire.

Ludovic et ses deux frères vivaient à l'époque avec leurs parents chez une tante, le temps de trouver à s'installer dans un appartement à Saint-Martin-d'Hères, où le père Janvier était boulanger-pâtissier. Jérôme, élève de CE1, et Ludovic, qui venait d'entrer en CP, faisaient leurs devoirs, quand leur père leur a demandé d'aller lui acheter des cigarettes. Vers 18h30, ils se sont préparés à sortir. Leur plus petit frère Nicolas a trépigné pour les accompagner. Tous trois ont traversé la place éclairée en bas de chez eux, pour se rendre au tabac, de l'autre côté de la rue.

"J'ai vu son inquiétude dans ses yeux"

Sur le chemin du retour, ils ont foncé sur un caddie de supermarché laissé à l'abandon, pour jouer. Y ont mis leur petit frère, et roulé, roulé. "On lui a râpé les doigts contre un mur", se souvient Jérôme. "Je vois encore un grand monsieur habillé tout en noir, qui vient vers nous, et nous demande de faire attention... Je me demande encore si cet homme avait un rapport avec la disparition de Ludovic ensuite." Jérôme a fait descendre le petit.

Les trois enfants ont continué leur chemin en direction de la maison. "Un autre monsieur était figé devant nous, comme s'il nous attendait. Il portait un bleu de travail, des chaussures d'usine noires à fermeture éclair, et un casque bol avec des bandes réfléchissantes sur la tête. Il nous a dit : 'J'ai perdu mon chien-loup. Si vous m'aidez à le retrouver, je vous achèterai des bonbons'".

Jérôme n'a pas pris peur. "Au contraire, il avait un ton rassurant". Il a indiqué qu'il fallait suivre deux directions différentes. Jérôme n'a pas voulu laisser le plus petit. Et l'homme a pris la main de Ludovic pour s'en aller vers le parking qui borde la place. "Ludo n'a rien dit, c'était un gamin plutôt peureux. Mais il m'a regardé en s'éloignant. J'ai vu son inquiétude dans ses yeux... Là, j'ai compris que j'avais fait une bêtise, j'ai couru chez moi, mon petit frère à la main, pour prévenir mes parents". Le père Janvier est descendu sur les chapeaux de roue, mais la place était déjà vide. Ludovic s'était volatilisé. Les gendarmes sont arrivés vite. C'est depuis ce jour là, il y a près de 32 ans, que la vie des Janvier a basculé dans le cauchemar.

"J'ai mis des années à comprendre"

"Moi, j'étais loin, chez ma grand-mère dans la Sarthe", raconte Virginie. "Je me souviens avoir vu mes parents, mes frères, à la télé. Et quand je les ai rejoints, j'ai ce souvenir que je devais toujours marcher, recommencer, traverser la place, encore et encore... Je remplaçais la silhouette de Ludovic pour les journalistes. Les enquêteurs allaient chercher Jérôme à l'école pour l'entendre. J'ai mis des années à comprendre ce qui s'était passé en réalité".

Jérôme se souvient que des portraits-robots avaient été établis : "Où sont-ils ?". La mère de Ludovic a donné toutes ses photos, ses souvenirs de Ludovic aux enquêteurs. "On n'a jamais rien revu... Il paraît que tout a disparu quand les caves du tribunal ont été inondées", déplore Virginie. Les parents

ont écrit aux ambassades, diffusé des affiches partout. Les enquêteurs ont cherché, sans trouver. "Ils ont même pensé que c'était peut-être nos parents qui auraient pu faire disparaître leur fils, en le vendant !", s'exclame les enfants Janvier.

Deux ans plus tard, un corps est retrouvé dans une grotte du Vercors. Les restes d'un squelette d'enfant. "Je suis allé au tabac, j'ai vu sur le journal qu'on avait retrouvé Ludovic Janvier", raconte Jérôme. "On attend toujours de savoir ce qu'il en est de ce corps... Pourquoi on ne nous dit rien ?" Les progrès des méthodes d'indentification scientifique par l'ADN permettraient aujourd'hui de confirmer ou d'infirmer le lien entre ces ossements et la trace génétique de la famille Janvier. "La justice a-t-elle procédé à cette vérification ?". En haut lieu, on prétend que oui. "Et nous sommes de si petites gens qu'on estime ne pas nous devoir de compte ?", s'insurgent Jérôme et sa soeur.

Un témoignage troublant

Il y a quelques années, une infirmière a contacté Virginie Janvier, après une émission qui revenait sur la disparition de Ludovic. "Elle a dit qu'elle était persuadée d'avoir vu mon frère, Ludovic, près de Reims, dans l'hôpital où elle travaillait", se souvient Virginie. "Selon elle, il ressemblait énormément à Jérôme qu'elle avait vu dans le reportage". Le signalement pourrait être fantaisiste, comme c'est souvent le cas dans ces affaires anciennes, où personne n'a en réalité la moindre idée de l'apparence physique qu'aurait aujourd'hui Ludovic Janvier.

Sauf que le témoignage de cette infirmière rappelle un fait noté dans le dossier : en avril 1983, soit un mois à peine après la disparition de l'enfant, la greffière d'un des juges d'instruction grenoblois a reçu un appel téléphonique, qui a fait l'objet d'un procès-verbal. La voix d'un homme demandait au magistrat de rassurer la famille Janvier sur le sort de leur enfant. Le suspect indiquait que Ludovic était en bonne santé, qu'il faisait la joie d'un couple stérile. Il ajoutait qu'il appelait après avoir lu un article relatant l'affaire dans "L'Union de Reims".

"Pourquoi on ne vérifie pas tout ça ?", s'interrogent Virginie et Jérôme. "Notre frère est peut-être vivant. Ou mort sans qu'on le sache ?" A 39 ans, Jérôme Janvier regarde le temps passer. Son père est "mort de chagrin en 2007". Sa mère se noie dans une peine sans fond. Il dit : "Maintenant, j'ai peur que ma mémoire s'efface, que le souvenir précis des derniers instants avec Ludo s'abîme, je voudrais tenter l'hypnose... Des choses peuvent remonter. Mais la justice n'y croit plus, c'est révoltant pour nous qui cherchons un frère, un fils". Et la vérité.

Par Elsa Vigoureux : <http://tempsreel.nouvelobs.com/>

Retrouvez notre enquête dans l'Obs du jeudi 13 novembre : Isère, des disparus toujours oubliés.

RAPPEL /

Ils avaient entre 5 et 15 ans. Entre 1983 et 1996, ils ont disparu dans un rayon de 70 km entre Lyon et Grenoble, dans l'Isère. Certains ont été retrouvés assassinés. Pour d'autres, le mystère demeure.

Voici la liste des meurtres ou disparitions des disparus de l'Isère :

> 17 mars 1983: Ludovic Janvier, 6 ans, disparaît à Saint-Martin d'Hères après avoir été accosté par un homme qui lui demande de l'aider à retrouver son chien. Son corps ne sera jamais retrouvé.

> 9 juillet 1983: Gregory Dubrulle, 8 ans, est enlevé par un homme en bas de son domicile à Grenoble et laissé pour mort, le crâne fracassé, dans une décharge au col de la Placette. Il a survécu par miracle. Son agresseur n'a jamais été retrouvé.

> 27 juin 1985: Anissa Ouadi, 5 ans, disparaît alors qu'elle jouait devant son HLM à Grenoble. Son corps est retrouvé 13 jours plus tard au barrage de Beauvoir.

> 8 juillet 1987: Charazed Bendouiou, 10 ans, disparaît dans un sous-sol de son immeuble HLM à Bourgoin-Jallieu. Son corps n'a jamais été retrouvé.

> 2 août 1988: Nathalie Boyer, 15 ans, part en promenade. Elle est retrouvée égorgée sur un sentier de Saint-Quentin-Fallavier.

> 13 janvier 1989: Fabrice Ladoux, 12 ans, est enlevé entre son domicile et son collège à Grenoble. Il est mort violé et étranglé. Son corps a été retrouvé trois jours plus tard dans le massif de la Chartreuse.

> 19 juillet 1996: Léo Balley, 6 ans et demi, disparaît dans le massif du Taillefer. Son corps n'a jamais été retrouvé.

Il n'est jamais trop tard pour réveiller une conscience et soulager la peine de ces familles en grande détresse , si vous avez la moindre information : appelez le poste de police ou de gendarmerie ...



500) this.width=500" />

13/11/2014 : Non-lieu dans l'affaire Charazed !!!

Sa soeur Ferouze Bendouiou n'en revient pas. Elle dit que "c'est un scandale"

La justice a rendu une ordonnance de non-lieu le 6 novembre dernier concernant la disparition mystérieuse de sa soeur en 1987. Un cold case comme il en existe huit autres dans le dossier des "disparus de l'Isère". **Une affaire que les juges ont décidé de fermer, sans l'avoir élucidée.**

Une décision qui va à l'encontre de celles prises ces derniers temps partout ailleurs en France. Car les récents dénouements des "meurtres de l'A6" ou des "disparues de Perpignan" ont prouvé que revenir sur une enquête, passer les éléments anciens au crible des nouvelles techniques de police scientifique, n'est pas vain. **Les avocats de Ferouze Bendouiou, maîtres Didier Seban et Corinne Herrmann, entendent interjeter appel de ce non-lieu. Et dénoncent "une justice qui n'a jamais accepté de recevoir les parties civiles, alors que nous l'avons sollicitée à plusieurs reprises, alors que nous estimions avoir des éléments nouveaux à apporter au dossier". Ils soutiennent que la clôture de l'information judiciaire est prématurée.**

Elle l'a vue "remonter avec la carafe, la poser dans l'évier, puis ressortir jouer"

Charazed Bendouiou avait 10 ans lorsqu'elle s'est volatilisée. C'était le 8 juillet 1987 à Bourgoin-Jallieu. Ses parents lui ont demandé d'aller vider la poubelle au sous-sol du bâtiment. La petite fille est descendue en début d'après-midi. En 1988, les enquêteurs ont noté "que l'enfant n'a plus été revu après son départ de l'appartement". En 2008, quand les investigations ont repris, les gendarmes se sont fondés sur ce même constat. "Or, il est erroné", affirment d'une même voix Ferouze et ses avocats.

Rafika, la soeur aînée de Charazed, soutient l'avoir revue après qu'elle a jeté les ordures. Maîtres Seban et Herrmann l'ont fait savoir au juge d'instruction Joséphine Scaramozzino en février 2014. La magistrate ne leur a pas répondu. **Rafika, 15 ans au moment des faits, se souvient que sa petite soeur "est remontée solliciter une carafe d'eau pour leur mère qui se trouvait au bas de l'immeuble", écrivent les avocats. Elle l'a vue "remonter avec la carafe, la poser dans l'évier, puis ressortir jouer".** La maman et une voisine confirment. Et un témoignage qui indiquait la présence de Charazed dans sa robe jaune vers 15 heures devant le magasin Genty, avait été trop vite écarté à l'époque. Les analystes de la gendarmerie qui reprennent la procédure dans son intégralité en 2008 reviennent pourtant vers cette déclaration qu'ils jugent fiable, et invitent les enquêteurs à rechercher les enfants avec lesquels la petite jouait. "Où en est-on de ces investigations ? Qu'est-ce qui a été fait ?", interroge Ferouze.

"Aucune vérification n'a été entreprise"

Il y a encore la piste de cet homme interpellé en janvier 2007 pour de nombreuses agressions sexuelles, commises en Isère, "à une période où plusieurs enfants ont disparu [dans la région]". Pour Maître Corinne Herrmann, "il est toujours indispensable de procéder à des vérifications approfondies sur l'éventuelle implication de ce monsieur dans l'affaire Bendouiou". Ou sur celle d'un "couple de pervers sexuels", localisés à Villefontaine, et apparus dans la procédure concernant la disparition de Nathalie Boyer, toujours en Isère, un an après celle de Charazed. Un homme et une femme qui entraînaient des jeunes filles mineures à leur domicile pour les violer. Et qui avaient une Renault 5 bleue. Comme celle dans laquelle un témoin a cru reconnaître Charazed. "Aucune vérification n'a été entreprise", note le cabinet Seban.

Les avocats et la famille Bendouiou avaient aussi réclamé que les caractéristiques génétiques de Charazed soient établies, afin de les comparer au FNAEG (fichier national automatisé des empreintes génétiques). Sur ce point comme sur les autres, la magistrate en charge de l'instruction n'a pas jugé bon de répondre aux requêtes des parties civiles. Elle a estimé plus juste de rendre une ordonnance de non-lieu. Pourtant, le procureur général de Grenoble, Paul Michel, assurait il y a quelques jours :

Evidemment, si les familles formulent des demandes, il faut y répondre. Et si ces dossiers de disparitions dans l'Isère ont la moindre chance d'aboutir, il faut la saisir. C'est le sens de notre justice."

Didier Seban, l'avocat de cinq familles d'enfants disparus ou assassinés dans l'Isère, a annoncé jeudi 13 novembre dans un communiqué son intention d'interjeter appel à la suite des ordonnances de non-lieu rendues dans les affaires Charazed Bendouiou et Ludovic Janvier. Il dénonce un "déli de justice particulièrement grave" et demande "au garde des Sceaux d'intervenir auprès du parquet général de Grenoble pour que les enquêtes soient enfin reprises sérieusement". Il constate que durant ces quatre dernières années, les juges d'instruction ont "refusé de recevoir les familles et d'instruire leurs demandes". Et de conclure :

Cette attitude est vécue par les familles comme un véritable acte de mépris à l'heure où toutes les autorités judiciaires reconnaissent l'intérêt de relancer les enquêtes sur les crimes non-élucidés en France".

Ce double non-lieu est «une hérésie» selon les avocats

De nouveaux éléments concernant la disparition de Charazed Bendouiou ont été apportés par les avocats de sa famille. Partie déposer les poubelles au sous-sol de l'immeuble, Charazed serait bien ressortie avant de remonter chez elle boire un verre d'eau. Et de redescendre. «Des témoignages qui n'ont pas été pris en compte», se désole Me Herrmann qui a décidé de faire appel de cette décision.

Mais surtout ce non-lieu double est selon les avocats «une hérésie» car d'autres enquêtes sont sur le point de trouver une issue. Les gendarmes, eux, ont depuis longtemps effectué un rapprochement entre deux autres dossiers de la série dite «Mineurs 38» : celui de Fabrice Ladoux enlevé en janvier 1989 et celui de Grégory Dubrulle enlevé en juillet 1983, le seul rescapé de cette macabre série.

Ces deux garçons ont été retrouvés dans des décharges. Le premier à Quaix-en-Chartreuse et le second à Pommier-la-Placette, deux sites proches. Tous les deux portent des traces de coups à la tête et ont été victimes de strangulation. Mais surtout une unité de lieu géographique dans le massif de la Chartreuse. Et ce d'autant que les enquêteurs disposent de traces génétiques retrouvées sur les liens qui enserraient Fabrice Ladoux. «Et on voudrait oublier ces dossiers encore une fois ! Ce n'est pas acceptable», peste Me Didier Seban.

14/11/2014 : EXCLU E1 - L'affaire du petit Ludovic, disparu en mars 1983, jamais élucidée, a été enterrée par la justice. La famille exprime son désaccord.

[Disparus de l'Isère : "On doit savoir la vérité" par Europe1fr](#)

"Ils n'ont pas retrouvé le corps, donc, on ne peut pas dire qu'il est mort", affirme à Europe 1 Virginie, la soeur de Ludovic, un garçon de 6 ans disparu le 17 mars 1983, alors que son père l'avait envoyé chercher des cigarettes. Une ordonnance de non-lieu a été rendue les 6 et 10 novembre dans deux affaires de disparition d'enfants datant des années 80 en Isère, dont celle concernant le petit Ludovic. Europe 1 a pu recueillir le témoignage de sa soeur qui n'accepte pas que la justice enterre le dossier.

"On ne peut pas dire s'il est mort". "Ils ne savent même pas s'il est dans une famille, dans un réseau de prostitution, elle ne sait rien, la justice", déplore Virginie, la soeur de Ludovic. Le non lieu ? "On n'est pas d'accord avec ça". Et de raconter avoir vu son père "mourir de chagrin", il se reprochait d'avoir envoyé Ludovic chercher des cigarettes, rapporte Virginie. "Ma mère est totalement détruite psychologiquement", a-t-elle ajouté.

Les familles vont faire appel. Les avocats des familles des deux disparus ont déclaré leur intention de faire appel et dénoncent "une forme de mépris inadmissible des familles de la part de la justice grenobloise". "Les juges ont refusé de les recevoir durant la procédure et de prendre en compte nos demandes d'enquête complémentaire. La justice ne s'est clairement pas donnée les moyens d'enquêter.

C'est ahurissant, je n'ai jamais vu un tel défaut d'humanité", a réagi Me Didier Seban, l'un des avocats des familles.

La soeur de Ludovic abonde : "Faut chercher encore. **Faut faire des appels à témoins, faire des portraits vieillis.** Tout n'est pas fait dans le dossier Ludovic. Ils ont vite voulu bâcler l'histoire, c'est tout. Pour moi, des pistes n'ont pas été exploré. La personne qui disait détenir Ludovic parce que sa femme ne pouvait pas avoir d'enfant, cette piste là, on ne l'a jamais exploré".

Sept disparitions en Isère non élucidées. Entre 1983 et 1996, sept disparitions d'enfants ont eu lieu en Isère. Elles restent toujours non élucidées aujourd'hui. En 2008, le parquet général de Grenoble avait regroupé les dossiers des "disparus de l'Isère". Les investigations alors menées avaient écarté l'hypothèse d'un tueur en série.

Concernant le classement en non-lieu, Jean-Yves Coquillat, le procureur de la République de Grenoble, s'est justifié : " Pour ces deux affaires, les motifs évoqués par les juges d'instruction sont les mêmes : la prescription pour l'infraction d'enlèvement d'enfant et l'absence de charge contre quiconque pour l'infraction de séquestration. Le ou les auteurs n'ont pas été découverts".

16/11/2014 : Non lieu dans l'affaire Ludovic Janvier



500) this.width=500" />

Né au Mans en 1976, Ludovic Janvier a disparu le 17 mars 1983 à côté de Grenoble, où sa famille venait d'aménager. Il fait partie des disparus de l'Isère.

Ce jour-là, il avait suivi un homme qui lui avait demandé de l'aider à chercher son chien. Il n'a jamais été revu. Aucune trace de lui n'a été trouvée par les gendarmes.

Depuis, la famille Janvier est revenue en Sarthe, son département d'origine.

Jeudi soir, ils ont appris une triste nouvelle : le juge qui pilote l'enquête a prononcé un non-lieu. Le parquet estime que tous les éléments d'investigation avaient été exploités.

Ecoeurée, la famille souhaite faire appel de cette décision.

23/06/2015 : Disparus de l'Isère : trois enquêtes relancées . Les familles des "disparus de l'Isère" ont eu gain de cause. Ce matin, la chambre de l'instruction de **la cour d'appel de Grenoble a fait savoir, par communiqué de presse, qu'elle procédait à un supplément d'information dans trois affaires : les disparitions de Ludovic Janvier, en 1983, à Saint Martin d'Hères et de Charazède Bendouiou, en 1987, à Bourgoin-Jallieu, ainsi que la tentative d'enlèvement de Gregory Dubrulle, laissé pour mort en 1983 dans l'agglomération grenobloise. Fin 2014, trois non lieux avaient été rendus dans ces dossiers dits des "disparus de l'Isère".**

"Un scandale !", avait alors confié au Dauphiné Libéré Férouze Bendouiou, soeur de Charazed. "Nous avons aussitôt interjeté appel car rien n'empêche de poursuivre ces dossiers qui ne sont pas prescrits en matière d'enlèvement. Car c'est bien d'enlèvement dont il s'agit, étant donné qu'aucun corps n'a été retrouvé", argumentait alors Me Corinne Herrmann. L'avocate soulignait également que certaines prescriptions émises par les gendarmes de la cellule "Mineurs 38" (mobilisant jusqu'à 20 enquêteurs) n'ont pas été suivies par les juges d'instruction.

"Il s'agit d'avis d'analystes très pointus : des vérifications à effectuer, des pistes à explorer, des véhicules à rechercher, des personnes à réentendre, des témoignages extrêmement importants à exploiter ou encore des rapprochements à effectuer. Il s'agit d'éléments concrets, et non pas d'un subterfuge dans le seul but de maintenir ces dossiers en vie. Du travail important reste à réaliser dans chacun de ces trois dossiers", précisait l'avocate qui a revisité trente ans de procédure pour chacune des affaires.

Le 3 juin dernier, les avocats des trois familles, Me Didier Seban et Corinne Hermann, avaient donc réclamé la réouverture de ces trois dossiers. Ce mardi matin, deux magistrats instructeurs ont été nommé.

Reste à savoir quels moyens seront mis à disposition des magistrats pour procéder à de nouvelles investigations.

Par Vincent WALES | Publié le 23/06/2015 <http://www.ledauphine.com>

Jointe par téléphone à Aix-en-Provence, la soeur de la petite Charazed Bendouiou a exprimé "un immense soulagement".

Maître Didier Seban, qui assure avec Maître Corinne Hermann la défense des familles, s'est dit "très satisfait de cette décision très motivée".

Il résume sa vision: "La chambre de l'instruction de la Cour d'appel nous a donné raison et a décidé d'un complément d'information et de ne pas faire droit à la demande de clôture des dossiers. On est très optimistes car c'est la véritable réouverture de l'enquête "soulignant que la cour avait décidé, contrairement aux juges d'instruction, "que les dossiers n'étaient pas prescrits."

Compte tenu des qualifications pénales retenues, la prescription pénale est de 10 ans mais elle a été interrompue par des actes à plusieurs reprises.

"La Cour a demandé aux juges de faire beaucoup d'investigations. Elle donne des orientations et demande d'en rendre compte aux parties civiles, ce qu'elle n'avait pas fait jusque là." Parmi ces

orientations, il s'agit notamment de "regarder ces affaires en lien les unes avec les autres, de refaire le parcours de criminels ou de personnes arrêtées pour des crimes sexuels en Isère, et de confronter un certain nombre de témoignages".

Interview

"il n'est jamais trop tard, il faut simplement y croire" pour la soeur de Ludovic Janvier

Ludovic Janvier a été enlevé le 17 mars 1983 à Saint-Martin-d'Hères près de Grenoble en Isère. Pour sa soeur Virginie, "c'est une grande joie" de voir la réouverture de l'enquête dans l'affaire des disparus de l'Isère.

La Cour d'appel de Grenoble a ordonné, ce mardi 23 juin, la réouverture de trois dossiers de disparitions d'enfants datant des années 80, infirmant ainsi les non-lieux prononcés. Parmi ces affaires, la disparition de Ludovic Janvier, un petit garçon de 6 ans et demi qui vivait au Mans. Il a été enlevé le 17 mars 1983 à Saint-Martin-d'Hères près de Grenoble en Isère, alors qu'il était parti acheter des cigarettes pour son père.

Virginie Janvier est la seule soeur de la fratrie Janvier, elle est la troisième enfant du couple, Ludovic étant le deuxième. Elle a eu cinq ans le jour de l'enlèvement de son frère, le 17 mars 1983. Elle était ce jour-là en Sarthe, en garde chez sa grand-mère, et a découvert l'affaire en voyant "ses parents pleurer à la télévision", ils avaient déménagé à Grenoble deux mois auparavant.

Elle se souvient avoir "pleuré, je ne sais même pas pourquoi, parce que je ne comprenais pas étant petite. Mais après quand on grandit, on voit bien qu'il manque quelqu'un, qu'il y a un vide. Après, ça a été très difficile pour mon frère aîné, ça l'est toujours, c'est très douloureux pour lui (...) Il a la sensation de ne pas avoir protégé mon grand frère alors que ce n'est pas de sa faute".

Virginie voit la réouverture de l'enquête comme un nouvel espoir : "Il y a encore des choses qui n'ont pas été faites. On l'a toujours dit, il y a des choses qui ne sont pas allées jusqu'au bout, des pistes qui n'ont pas été explorées (...)" notamment celle-ci : "Quelques temps après l'enlèvement de Ludovic, quelqu'un a contacté la juge en disant que Ludovic était dans une bonne famille, que tout allait bien, qu'il fallait rassurer la famille"

32 ans après les faits, Virginie dit toujours "y croire" car "aujourd'hui on ne peut pas dire qu'il soit décédé puisqu'on n'a pas de corps, on n'a rien..."

En 1983, près de Grenoble, Grégory disparaît. Il est retrouvé le lendemain au bord de la mort dans une décharge. Il est l'un des disparus de l'Isère dont les dossiers viennent d'être relancés par la justice. Il témoigne dans l'Heure du Crime.

[Cliquez ICI pour écouter l'émission](#)